

IL Y A 150 ANS. Guingamp, capitale des communards costarmoricains en 1871

À l'occasion du 150^e anniversaire de l'insurrection, le comité Trégor-Argoat des Amies et amis de la Commune de Paris 1871 est parti sur les traces des Communards originaires de l'Argoat.

Le 18 mars 1871 éclate la Commune de Paris. 72 jours d'insurrection pour la « République démocratique et sociale ». « Cette expérience inédite de gouvernement du peuple, par le peuple, pour le peuple a esquissé les contours d'une société juste et fraternelle », salue le comité Trégor-Argoat des Amies et amis de la Commune de Paris 1871. « Rarement un épisode aussi bref aura laissé une empreinte si forte dans notre histoire ».

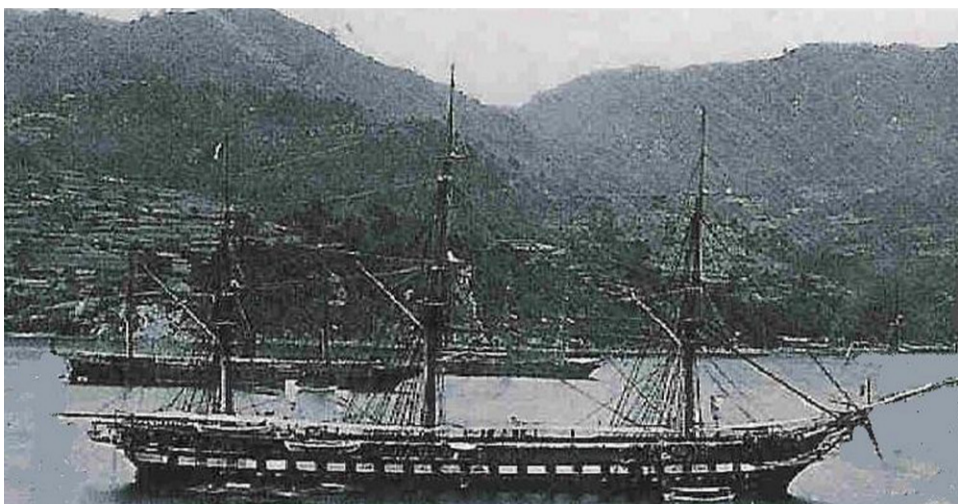
De nombreux échos en province

Un écho qui, à l'époque, a porté jusque dans l'Argoat. « Cet épisode a longtemps été occulté, en particulier dans notre région où la tradition idéologique et politique ne lui était guère favorable. Le 150^e anniversaire permet au grand public de découvrir qu'il a eu de nombreux échos en province et que nombre des acteurs étaient des provinciaux ».

Le travail du Comité Trégor-Argoat des amies et amis de la Commune de Paris, en particulier ici celui de Denis Orjol et Yves Sabourdy de Lannion et de Patrick Decreus de Guingamp, permet ainsi de connaître un peu mieux les communards d'Argoat.

Quinze condamnés de Guingamp

Parmi les 38 578 personnes arrêtées à Paris puis jugées, pour la Bretagne on décompte 663 personnes arrêtées. « Qui aurait pensé que le territoire d'Argoat, celui de diffusion principal de l'*Echo*, avait donné naissance à autant de communards ? Nous en avons recensé 57 sur les 216 Costarmoricains condamnés pour avoir participé à la Commune en 1871. Avec 15 communards et communards recensés, Guingamp est largement en tête des communes du département qui fournissent le plus fort contingent de natifs à la révolution parisienne ».



La Guerrière. De nombreux communards d'Argoat furent transportés au bagne sur ce bateau depuis Brest, où celui-ci est ensuite devenu navire école.

D'où sont-ils ? La carte donne une idée de la répartition, il y a le gros contingent de Guingamp (15 personnes arrêtées et condamnées issues de la ville), Bégard suit avec 6, Plougonver 3 ou encore Belle-Isle-en-Terre 2, mais il en vient de Pédernec, Plouvara, Kerrien, Laniscat, 2 de Louargat... « Nous ne connaissons

que ceux qui ont été pris, ils étaient sans doute plus nombreux ».

Que font-ils et qui sont-ils ? La grande majorité sont des ouvriers ou des employés. Ouvriers qualifiés les plus nombreux (24), menuisier, plombier, chapeliers, mécanicien, tailleur... Ouvriers non qualifiés ou domestiques co-

chers, journaliers, palefrenier, terrassier (18), des employés (concierge, garçon de salle ou « teneur de livres » !).

Un vagabond qui fait le manœuvre de temps en temps, une « fille », un comptable, un pharmacien, un infirmier de Bégard... qui travaille à la maison de santé mentale de Charenton. « De notre coin c'est le peuple

qui est représenté : un seul bourgeois, le pharmacien ».

La déportation et l'amnistie. Arrêtés, tous ces communards ne sont pas déportés, certains bénéficient même d'un non-lieu. 57 du secteur sont condamnés et pour eux c'est souvent un long trajet en train (10-12 h en wagon de marchandises, chevaux 8, hommes 40 !). Ironie du sort pour ceux de Châtelaudren, Guingamp ou Belle-Isle, ils passent au pays, par une ligne de train qui fait la fierté de tous et dont l'*Echo* donne les horaires en première page.

Ils seront ensuite gardés sur des pontons avant un long voyage vers la Nouvelle Calédonie sur des navires prison.

■ Pour en savoir plus sur la Commune :

<https://commune-1871-armor.pagesperso-orange.fr>

- Pour savoir si l'on a un ancêtre communard :

<https://biblio-bhf.fr/718560> ou <https://gw.geneanet.org/commune1871>

ESPACE
Aubade
SANITAIRE • CARRELAGE • CHAUFFAGE

Votre salle d'Exposition
Sanitaire Carrelage



POSSIBILITÉ
DE PRENDRE
RENDEZ-VOUS
EN LIGNE

ROUËNEL AUBADE 8 Z.A DE KERGRÉ 22970 PLOUMAGOAR (À côté du Leclerc Drive)

02 96 40 36 83 | guingamp.expo@rouenel.fr | www.espace-aubade.fr

Ouvert du Lundi au Samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

HISTOIRE. Angèle Larsonneur, communarde de Guingamp, suivra son mari déporté

La communarde de Guingamp, c'est Marie-Ange - dite Angèle - Larsonneur, née en cette ville le 13 septembre 1842. « Nous la connaissons mieux grâce au travail de Patrick Decreus et celui de Nadine Le Dily du cercle celtique de Noumea qui se sont attachés à la sortir de l'ombre ».

Elle « promène un drapeau rouge »

Elle se marie à Rennes à Martin Masson, un ajusteur qui vient de Guichen, un peu au sud de Rennes. On retrouve sa trace à Paris en octobre 1870, elle est arrêtée à la suite de la journée révolutionnaire du 31 octobre pour avoir « promené un drapeau rouge dans les rues ».

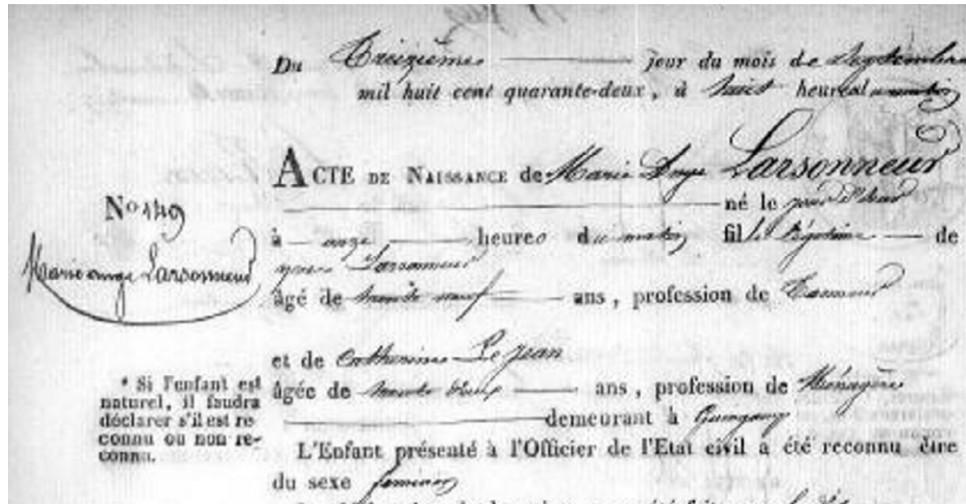
Le rapport de police nous apprend qu'elle vit 123, rue de Charonne, qu'elle est ouvrière (plus précisément piqueuse de bottines), qu'elle n'a pas d'enfant « et que horreur pour les bourgeois, elle fréquente les clubs politiques avec son mari. Voilà une Bretonne qui n'est pas Bécassine telle que la bonne bourgeoisie a aimé à présenter nos ancêtres ».

Agée de 29 ans elle participe à la Commune. On ignore la part prise par Angèle et son mari, à la lutte du 21 au 28 mai 1871. Mais elle est arrêtée : conseil de guerre n 4, jugement du 31 mai 1871. « Comme on ne peut rien prouver contre elle un non-lieu est prononcé le 15 décembre 1871, elle est libérée ».

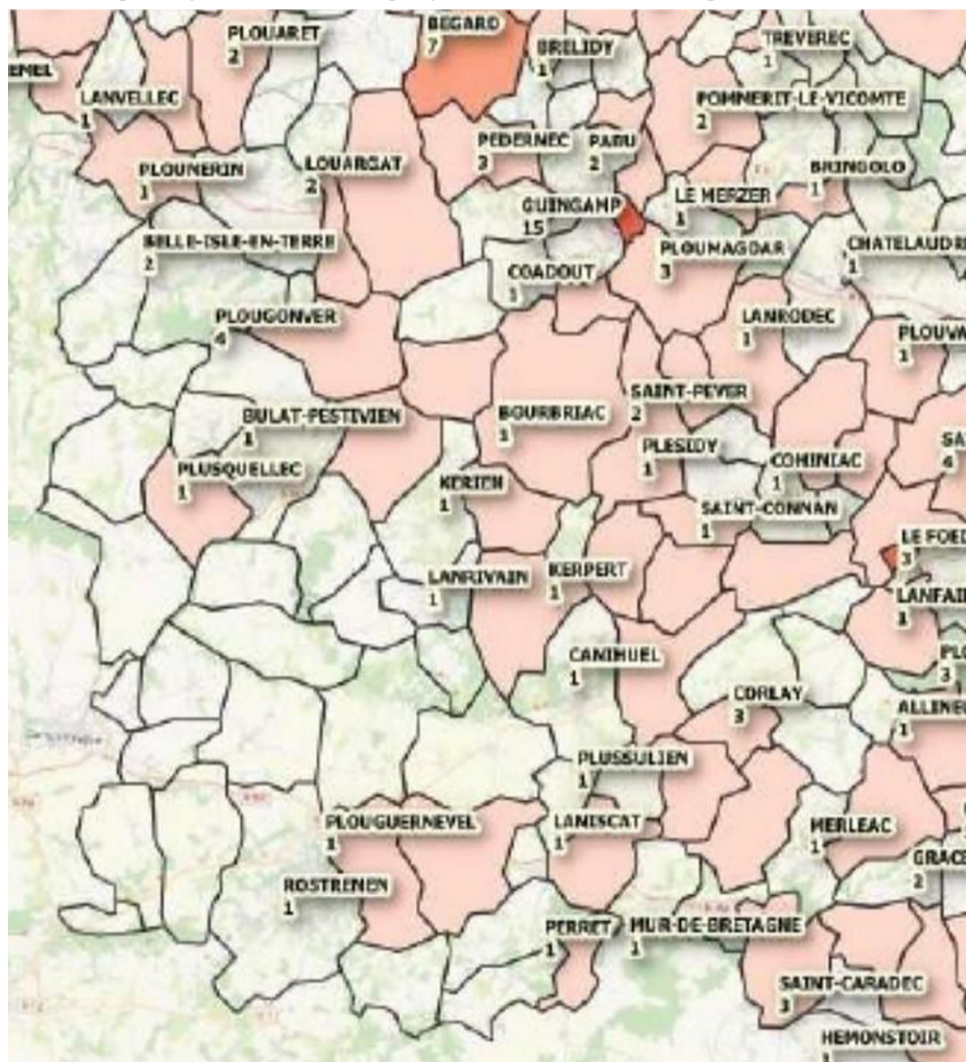
En Nouvelle-Calédonie

Son mari est déporté. Le 26 ou 27 juillet 1873, elle embarque sur *Le Fénelon*, au départ du Havre, pour rejoindre son mari en Nouvelle-Calédonie avec 69 autres femmes, épouses de déportés. « La vie là-bas n'est pas très agréable surtout que Masson s'est mis à boire avec les conséquences habituelles, coups, prison... »

Son mari est amnistié en 1879. « On suppose qu'elle rentre avec lui. Ils embarquent à Nouméa sur Le



Dans les registres paroissiaux de Guingamp, la naissance de Marie-Ange Larsonneur.



Par commune d'origine, le nombre de communard de l'Argoat arrêtés;

ou La Picardie le 20 juin 1879, qui transportait femmes et enfants », selon un article du

Cornwall Chronicle du 31 mai 1879. Arrivée à Port-Vendres (66), commune des Pyrénées-

Orientales, le 7 septembre 1879, qui débarquera 490 personnes, dont 88 femmes et 125 enfants.

Quelques figures

Bégard. Bouget Jean, 28 ans, palefrenier. Calvez Charles- Marie, 19 ans, garçon de restaurant. Gardou Christophe, 47 ans, journaliste. Lequerre Jean-Marie, 46 ans, piqueur de grès. Moignet Jean-Marie, 32 ans, cocher. Padel Henri, 30 ans, infirmier à la maison de Charenton. Tanguy François-Marie, 24 ans, garçon de salle.

Belle-Isle-en-Terre. Geoffroy Jean-Marie, 30 ans, maréchal ferrant. Philippot Jean-François, 26 ans, comptable, libéré sous condition puis condamné pour rupture de ban (il était assigné à Saint-Brieuc).

Boqueho. Guilloux Guillaume, 50 ans, domestique.

Bourbriac. Perron Yves-Marie 37 ans, blanchisseuse

Brélidy. Prigent Philippe, 28 ans, cocher.

Bringolo. Hamon Joseph, 30 ans, journaliste.

Bulat-Pestivien. Prigent François, 29 ans, meunier.

Canihuel. Le Roscoët, dit Robin Jean-Marie, 28 ans, terrassier.

Châtelaudren. Lollériou François Mathurin, 42 ans, chapelier.

Corlay . Berthelot Théophile, 32 ans, menuisier. Penhouët Denis, 33 ans, menuisier.

Guingamp. Arzur Julien, 28 ans, chapelier. Blois Philippe, 46 ans, tailleur d'habits. Duchemin Jacques, 19 ans, mécanicien. Gallais Maurice Henry, 60 ans, entrepreneur. Grimard Ferdinand, 15 ans, emballer. Illien Claude, 23 ans, menuisier. Larseneur, ép. Masson Angèle 29 ans (lire par ailleurs). Le Houerff Pierre Louis, 33 ans, menuisier. Lucas Yves Marie, 43 ans, concierge. Maillard Julien, 43 ans, tanneur, du quartier Croule barbe à Paris. Garde, bataillon n°185.. Perron Simon, 36 ans, journaliste. Personnie Théophile, 37 ans, cordonnier. Posaer Charles Joseph 28 ans, Belge né à Guingamp ,

déporté en Nouvelle Calédonie. Quémén Guillaume, 30 ans, couvreur. Ringale François Louis, 36 ans, plombier.

Kerrien. Tanguy Laurent, 29 ans, corroyeur.

Kerpert. Fleury Guillaume, 35 ans, terrassier.

Laniscat. Alleno Marie Louise, 25 ans, fille soumise.

Lanrivain. Lepennec Alain Zéphirin, 27 ans, teneur de livres.

Lanrodec. Botrel Jean Louis, 33 ans, jardinier.

Louargat. Guigo Jean Marie 40 ans, journaliste. Monez Jean Marie, 40 ans, terrassier.

Le Merzer. Lepage Jacques, 35 ans, cuisinier.

Pédernec. Levrier Jean, 24 ans. Omnès Jean Marie 48 ans, palefrenier.

Plésidy. Quelen Joseph, 40 ans, garçon de chantier.

Ploufragan. Méheux Julien Marie, 40 ans, laboureur et cuisinier.

Plougouven. Leroux Julien, 47 ans, jardinier. Milbau Simon, 37 ans, terrassier. Riou Louis Aimé 17 ans, journaliste.

Plouguernevel. Maufroy Pierre Marie, 41 ans, menuisier.

Plouvara. Moy François Marie, 40 ans, pharmacien. Interné à Paris sur le ponton d'Austerlitz, il bénéficiera d'un non-lieu.

Plusquellec. Daniel François Marie, 60 ans, journaliste.

Plussulien. Tanguy Jean François, 32 ans, stucateur.

Pont-Melvez. Guillossou Jean, 47 ans, puisatier

Rostrenen. Marie Ambroise 41 ans, commis de chantier.

Saint-Adrien. Connan Olivier, 30 ans, journaliste.

Saint-Connan. Garsmeur Jean Marie, 34 ans, cimentier.

Institut de beauté | Parfumerie | Maroquinerie | Déco cadeau | Epicerie-fine
Brigitte et Béatrice sont heureuses de vous retrouver



Pensez aux chèques cadeaux

Fête des Mères

1 rose offerte pour chaque client à partir du 27 mai



17, rue de Kerbuannec CALLAC 02 96 45 55 34

fichoubrigitte